TOUR CYCLISTE du MADIRANAIS

Samedi 6 et dimanche 7 Avril 2024









ORGANISÉ PAR LE CYCLO-CLUB DU MADIRANAIS

Course cycliste U.F.O.L.E.P. par étapes

1ère Etape: Samedi 6 Avril à 15h00 - LESPIELLE / LESPIELLE 2ème Etape: Dimanche 7 Avril à 09h30 - MADIRAN / MADIRAN 3ème Etape: Dimanche 7 Avril à 15h00 - MADIRAN / MADIRAN

Nos partenaires







Adresse : Cheminide Las Techenères 65700

Courriel: lespyreneales Dorange fr

ite : https://fr-fr-facebook.com/Domaine-Les-Pyr

Tel portable : 0638395900

GARAGE LAUWERIERE HAGEDET



Garage Vettorel



Tiliphone; 05 6231 90 45 Adenses; 4 Place Danesion, Heimites; Limiti un vendadi 90:35—12:30, 14:35—18:35 Sintest 08:38—15:30, 14:50—16:50

CHATEAU DE FITERE

René Castets

MADIRAN - PACHERENC - GASCOGNE













CYCLO-CLUB DU MADIRANAIS Siège social : Mairie de MADIRAN 34 Route du Vignoble - 65700 MADIRAN

FICHE TECHNIQUE

Epreuve intitulée : TOUR CYCLISTE DU MADIRAN

Date: 6 et 7 Avril 2024

Club organisateur : Cyclo-Club du Madiranais

Remise des dossards : Samedi 6 Avril à partir de 12h Lieu : 12 Route Départementale Mairie de LESPIELLE

SAMEDI 6/04/2024 - Après Midi

Départ et arrivée : 12 Route Départementale/ MAIRIE de LESPIELLE

2001100001111000	e z epar cementare	, martine de Best II			
Etape N° 1 LESPIELLE / LESPIELLE	1ère / 2ème 3ème Catégories Catégorie		4ème Catégorie	Féminines	
Heure de Départ	15h00	15h02	15h02	15h02	
Kilométrage	97.5 kms	65 kms	65 kms	65 kms	

DIMANCHE 7/04/2024 - Matin

Départ et arrivée : Mairie de MADIRAN

Etape N° 2 MADIRAN / MADIRAN	1ère / 2ème Catégories	3ème Catégorie	4ème Catégorie	Féminines	
Heure de Départ	9h30	9h32	9h32	9h32	
Kilométrage	49,5 kms	49,5 kms	49,5 kms	49,5 kms	

DIMANCHE 7/04/2024

- Après Midi

Départ et arrivée : Mairie de MADIRAN

Etape N° 3 MADIRAN / MADIRAN	1ère / 2ème Catégories	3ème Catégorie	4ème Catégorie	Féminines	
Heure de Départ	15h00	15h02	15h02	15h02	
Kilométrage	83 kms	66 kms	49 kms	49 kms	

Circuits : Voir détails sur feuilles annexes

Tout participant reconnaît:

- Avoir pris connaissance du présent règlement dans son intégralité
- En accepter les clauses
- Avoir conscience des risques liés à la pratique du cyclisme de compétition, telles que les chutes individuelles ou collectives.
- S'engager à respecter IMPÉRATIVEMENT les règles du Code de la Route (avec les signaleurs) ainsi que le port du casque.

Renseignements: TORTIGUE Jean Tél. 06 84 25 91 42

Engagements: KIEBEL Jean 1 Chemin des Peyres 64160 ESPECHEDE

Mail kiebel.jean@orange.fr

Liste de engagés à consulter sur https://www.cyclo-club-madiran.com

TOUR CYCLISTE DU MADIRANAIS 2024

ORGANISÉ PAR LE CYCLO-CLUB DU MADIRANAIS

Course cycliste U.F.O.L.E.P. par étapes

RÈGLEMENT

Article 1

Le Tour Cycliste du Madiranais est organisé par le Cyclo-Club du Madiranais le samedi 6 et dimanche 7 Avril 2024.

Placée sous l'égide de l'UFOLEP, cette épreuve est ouverte aux 1ère, 2ème, 3ème, 4èmes catégories et féminines.

Elle est composée de deux pelotons constitués d'un maximum de 200 coureurs.

- 1ère et 2ème catégories pour le premier peloton
- $-3^{\rm ème}$ et $4^{\rm ème}$ catégories et féminines pour le second peloton.

Le tour est composé de trois étapes :

Samedi 6 Avril – Après-Midi

Étape en ligne : LESPIELLE / LESPIELLE

3 èmes / 4 ème catégories et féminines 65 kms : 1 ère et 2 ème catégories - 97.5 kms

Dimanche 7 Avril - Matin

Étape en ligne: MADIRAN / MADIRAN - 49,5 kms

3 ème / 4ème catégories et féminines 49,5 kms : 1ère et 2ème catégories - 49,5 kms

Dimanche 7 Avril – Après-midi

Étape en ligne : MADIRAN / MADIRAN

3^{ème} catégorie 66 kms / 4^{ème} catégorie et féminines 49 kms : 1^{ère} et 2^{ème} catégories 83 kms

Article 2

Chaque peloton des 1^{er}/2^{ème} catégories et des 3^{ème}/4^{ème} catégories est limité à 100 coureurs. Nota : les coureurs individuels seront acceptés.

Article 3

Les équipes seront retenues par l'organisation pour leur esprit sportif et l'image positive qu'elles apportent au cyclisme.

Elles seront retenues en donnant d'abord la priorité aux équipes de club du comité Départemental des Hautes-Pyrénées puis, selon l'ordre d'arrivée des demandes d'engagements

Article 4

Chaque coureur devra placer autour d'une cheville le bracelet/puce de chronométrage, fourni par le club organisateur.

Un coureur ne pourra être classé sans son bracelet/puce.

Afin d'éviter la perturbation du dispositif de chronométrage, tout coureur ayant franchi la ligne d'arrivée, aura *l'interdiction formelle de faire demi-tour* et de repasser la ligne en sens inverse, *sous peine de se voir pénalisé dans son classement*.

Article 5

Les dossards seront distribués à partir de 12h00 au foyer rural de LESPIELLE.

Les coureurs isolés doivent prendre contact avec Jean TORTIGUE au 06 84 25 91 42.

L'accueil des équipes se tiendra : Samedi 6 Avril à 12h00 au foyer rural de LESPIELLE.

La réunion des directeurs sportifs se tiendra au même lieu à 13h00.

Présentation des équipes à chaque étape : au podium 30 minutes avant le départ.

Protocole final foyer rural de MADIRAN.

Article 6

Le casque à coque rigide est obligatoire – réglementation U.C.I.

Le code de la route doit être respecté (emprunter les parties droites de la route, ne pas prendre les ronds-points en sens inverse...)

Le dépannage ainsi que le ravitaillement se feront *exclusivement* sur la partie droite de la chaussée.

Lors d'un incident de course **aucun coureur ne doit être «ramené»** derrière la voiture de club.

Les commissaires désignés ont le pouvoir de sanctionner, voire d'exclure sur le champ, et d'ôter son dossard à tout concurrent ne se conformant pas au règlement du Tour Cycliste du Madiranais.

Article 7

La réglementation anti-dopage s'applique à l'épreuve.

Le contrôle anti-dopage à lieu dans les locaux prévus à cet effet, situés près de la ligne d'arrivée.

Article 8

L'ordre des voitures des directeurs sportifs, pour les 2ème et 3ème étapes, est établi en fonction de la position du premier coureur de chaque équipe au classement général individuel.

Article 9

Les voitures des directeurs sportifs qui devront dépasser la voiture du directeur de course pour se porter à l'avant de la course devront attendre l'autorisation de ce dernier par radio.

Article 10

Une équipe pourra avoir *une voiture suiveuse*, avec à son bord un directeur sportif et un mécanicien, *uniquement si cette équipe est composée d'au moins 6 coureurs*.

Article 11

Les coureurs devront être présents au podium de départ pour la signature au moins une demi-heure avant le départ.

Les directeurs sportifs ainsi que les coureurs porteurs de maillots distinctifs devront se présenter au podium d'arrivée, cinq minutes après celle-ci.

Les coureurs devront avoir la tenue complète de leur équipe (maillot et cuissard).

Article 12

L'utilisation de l'oreillette ou d'écouteurs est formellement interdite.

Article 13

Il n'y a pas de délai d'élimination lors des 3 étapes.

Article 14 - Classement général individuel

Le classement général sera déterminé par l'addition du temps de toutes les étapes.

En cas d'égalité de temps, la place de l'étape départagera les concurrents.

Maillot jaune au 1er des 1ère catégorie.

Maillot violet au 1er des 2ème catégorie.

Maillot rose au 1er des 3ème catégorie.

Maillot rouge au 1er des 4ème catégorie.

Article 15 - Classement du meilleur grimpeur

Toutes les côtes sont classées en 3ème catégorie.

5, 4, 3, 2 et 1 point aux 5 premiers coureurs.

Le classement du meilleur grimpeur sera établi par l'addition des points obtenus. En cas d'égalité de points entre les coureurs, le dernier classement du Prix de la Montagne de l'étape définira le porteur du maillot de meilleur grimpeur.

Maillot à pois pour les 2 pelotons.

Article 16 - Classement du meilleur sprinter

Tous les sprints « Point chaud » reçoivent le même nombre de points.

5, 4, 3, 2 et 1 point aux 5 premiers coureurs.

Le classement du meilleur sprinter sera établi par l'addition des points obtenus. En cas d'égalité de points entre les coureurs, le dernier classement du Point Chaud de l'étape définira le porteur du maillot de meilleur sprinter.

Maillot vert pour *le seul* peloton des 1ère et 2ème catégorie.

Article 17 - Engagements

Les engagements écrits doivent parvenir au plus tard <u>le 20 Mars 2024</u> chez :

Monsieur Jean KIEBEL – 1 Chemin des Peyres - 64160 ESPECHEDE.

Fournir la fiche d'engagement dûment complétée. Ne seront pris en compte que les engagements accompagnés du règlement, par chèque à l'ordre du CYCLO-CLUB DU MADIRANAIS, se détaillant comme suit :

41 € par coureur titulaire (repas et dossard indissociables).

16 € le repas par accompagnateur (Directeur sportif, mécanicien, famille...)

Les tickets repas peuvent se prendre le matin même du départ. Si rajout, téléphoner avant le 21 Mars 2024 au 05 62 31 96 92 ou au 06 84 25 91 42

Après le 26 Mars aucun engagement ne sera remboursé

Par ailleurs, lors de l'inscription, **il est demandé à chaque coureur qui s'engage à participer au TOUR CYCLISTE DU MADIRANAIS, de communiquer une adresse E-mail ou un n° de téléphone** permettant aux organisateurs de le contacter en cas de besoin.

NB: Les voitures suiveuses disposeront d'un poste radio portable mis à disposition par le Cyclo-Club du Madiranais. Disponibles à Lespielle au départ de la 1ère étape, ils devront être retirés par le responsable d'équipe, après dépôt obligatoire:

- √ de la licence ou de la carte nationale d'identité,
- √ d'un chèque de caution de 200 €.

Ces documents seront rendus au responsable d'équipe à l'issue de l'étape finale, lors de la restitution du poste radio.

RÉCOMPENSES AUX ARRIVÉES D'ÉTAPES

1ère ETAPE

2ème ETAPE

Peloton des 1ère et 2ème Catégories

Peloton des 1ère et 2 ème Catégories

- 1 Bouquet au vainqueur de l'étape
- 1 Maillot jaune au 1er de la 1ère catégorie
- 1 Maillot violet au 1er de la 2ème catégorie
- 1 Maillot à pois au 1er des meilleurs grimpeurs
- 1 Maillot vert au 1er des meilleurs sprinters
- 1 Bouquet au vainqueur de l'étape par catégorie
- 1 Maillot jaune au 1er de la 1ère catégorie
- 1 Maillot violet au 1er de la 2ème catégorie
- 1 Maillot à pois au 1er des meilleurs grimpeurs
- 1 Maillot vert au 1er des meilleurs sprinters

Peloton des 3ème, 4ème et féminines

- 1 Bouquet au vainqueur de l'étape
- 1 Maillot rose au 1er de la 3ème catégorie
- 1 Maillot rouge au 1er de la 4ème catégorie
- 1 Maillot à pois au 1er des meilleurs grimpeurs

Peloton des 3ème, 4ème et féminines

- 1 Bouquet au vainqueur de l'étape par catégories
- 1 Maillot rose au 1er de la 3ème catégorie
- 1 Maillot rouge au 1er de la 4ème catégorie
- 1 Maillot à pois au 1er des meilleurs grimpeurs

3ème ETAPE

Peloton des 1ère et 2ème Catégories

1 Bouquet au vainqueur de l'étape par catégories

Peloton des 3ème, 4ème et féminines

1 Bouquet au vainqueur de l'étape par catégories

RECOMPENSES AU CLASSEMENT GENERAL FINAL

Peloton des 1ère et 2ème Catégories

1 Maillot jaune - 1 Bouquet - 1 Coupe au vainqueur de la 1ère catégorie

1 Maillot Violet - 1 Bouquet - 1 Coupe au vainqueur de la 2ème catégorie

1 Maillot à pois au meilleur grimpeur 1 maillot vert au meilleur sprinter

Peloton des 3ème, 4ème et féminines

1 Maillot Rose - 1 Bouquet - 1 Coupe au vainqueur de la 3ème catégorie

1 Maillot Rouge - 1 Bouquet - 1 Coupe au vainqueur de la 4ème catégorie

1 Bouquet - 1 Coupe à la 1ère féminine

1 Maillot à pois au meilleur grimpeur

Les maillots de leader ne sont pas cumulables

RÉCOMPENSES EN BOUTEILLES DE MADIRAN

TOUR CYCLISTE DU MADIRANAIS 6 et 7 Avril 2024 FICHE D'ENGAGEMENT (*) (EQUIPE / INDIVIDUEL)

NOM	Prénom	Cat.	Fédération N° licence	E-mail/Téléphone

NOM

NOM	Prénom	E-mail	Téléphone

Mécanicien:

E-mail

Téléphone

(*) Les engagements ne seront effectifs qu'accompagnés du paiement.

Prénom

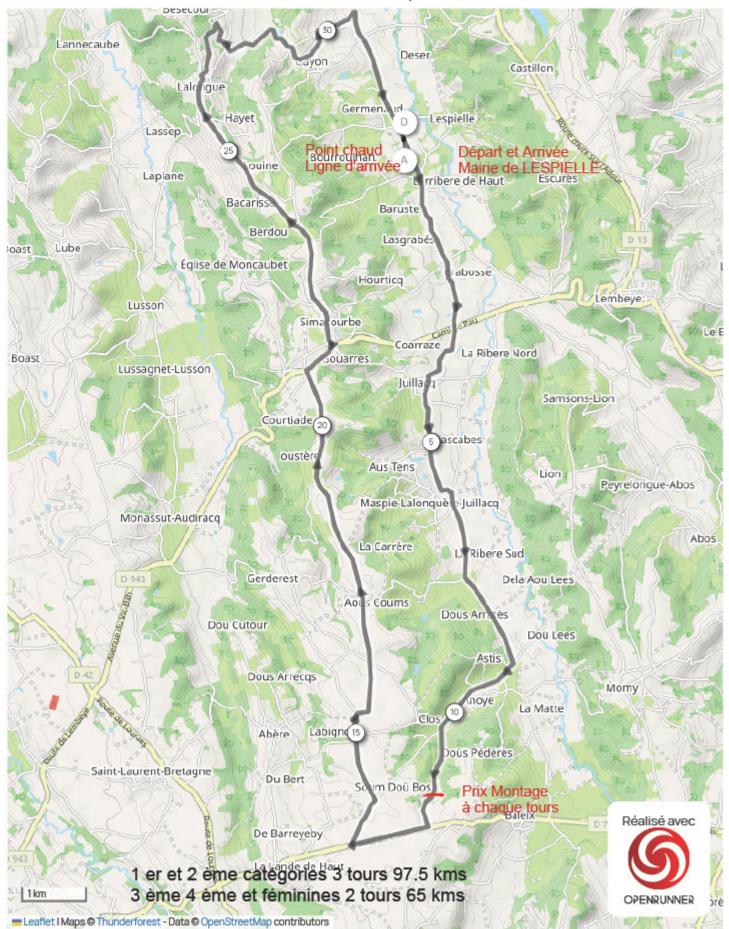
Engagements: KIEBEL Jean – 1 Chemin des Peyres – 64160 ESPECHEDE.

Courriel: kiebel.jean@orange.fr

Renseignements: TORTIGUE Jean Tel: 06 84 25 91 42

Liste de engagés à consulter sur https://www.cyclo-club-madiran.com

Tour du Madiran 2024 1er Etape LESPIELLE/LESPIELLE #17994334

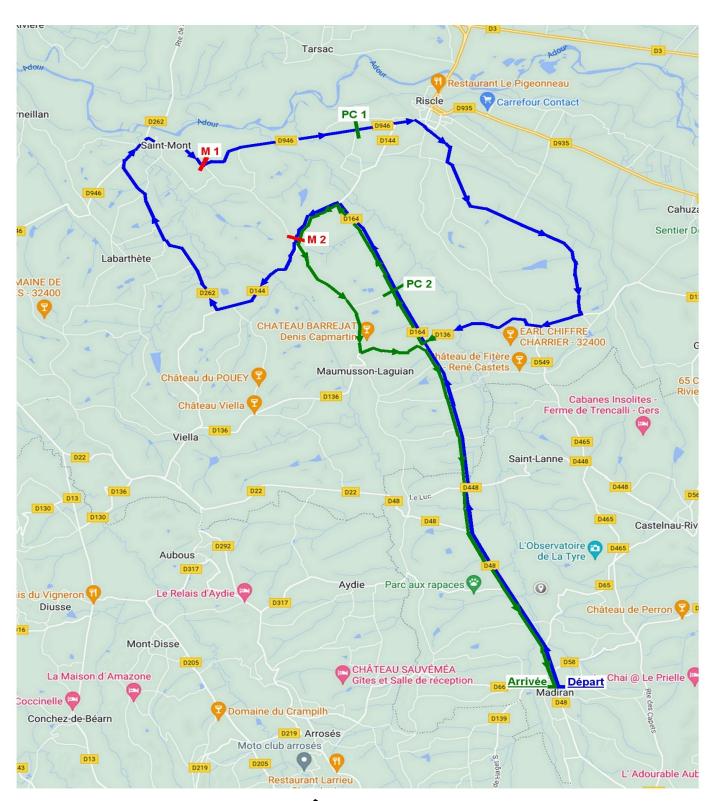


Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.

Etape	Heure de départ	Vitesse moy / heure 01:00	Vitesse moy / heure 01:00				
		\	1ère/2ème	Catégories	15:00	40	
LESPIELLE / LESPIELLE				Catégories	15:02		35
Lieu / obs.	Obs	Route / obs.	distance	Poste signaleur	Kms	Horaire	Horaire
LESPIELLE	DEPART	D143			0	15:00	15:02
crois.	Tout	D004		N° 1 (2s)		45.04	45.07
D143/D943/D604	droit	D604 D604	3	,	3 10,3	15:04 15:15	15:07
ANOYE - D604 D604	TàG	D604	7,3 1,5				15:19
crois. D604/D7	M 1	D604 D7	·	N° 2 (1s)	11,8	15:17	15:22
D7	TàD TàD	D207	0,1 1,2	N° 3 (1s)	11,9 13,1	15:17 15:19	15:22 15:24
D207	TàD	D943	7,8	N° 4 (1s)	20,9	15:19	15:37
SIMACOURBE	Tab	D943	7,0	14 4 (15)	20,9	15:31	15:37
crois. D943/D104	TàG	D943 D104	0,5	N° 5 (1s)	21,4	15:32	15:38
			4,5	N 3 (15)	25,9		15:46
D104	DANGER	Terre-plein central sur 100m	0,1	N°6 (1s)	25,9	15:38 15:39	
crois. D104/D228	TàD	D228	0,1	N°7 (1s)	26,3	15:39	15:46 15:47
GAYON - D228	Tab	D228	3,2	N 7 (15)	29,5		
crois. D228/D143	TàD	D143	3,2	N°8 (1s)	30,5	15:44	15:52
D143 - Ligne	Tab	D143	ı	N 0 (15)	30,5	15:45	15:54
d'arrivée	PC 1	D143	2,1		32,6	15:48	15:57
crois.	Tout	D004		N° 1 (2s)	35,6	45.50	40.00
D143/D943/D604	droit	D604	3	11 1 (=0)	·	15:53	16:03
ANOYE - D604	TàG	D604	7,3		42,9	16:04	16:15
D604	M 2	D604	1,5	NI9 O (4 -)	44,4	16:06	16:18
crois. D604/D7	TàD	D7	0,1	N° 2 (1s)	44,5	16:06	16:18
D7 D207	TàD	D207	1,2	N° 3 (1s) N° 4 (1s)	45,7	16:08	16:20
SIMACOURBE	TàD	D943	7,8	N 4 (18)	53,5	16:20	16:33
crois. D943/D104	TàC	D943	0.5	N° 5 (1s)	53,5 54	16:20	16:33
	TàG	D104	0,5	N 3 (15)		16:21	16:34 16:42
LALONGUE - D104	DANGER	Terre-plein central sur 100m	4,5 0,1	N°6 (1s)	58,5 58,6	16:27	
D104 crois. D104/D228	•	D228	0,1	N°7 (1s)	58,9	16:27	16:42
GAYON - D228	TàD	D228		N 7 (15)		16:28	16:42
crois. D228/D143	T4D	D143	3,2	N°8 (1s)	62,1 63,1	16:33	16:48
D143 - Ligne	TàD		-	N 0 (15)		16:34	16:50
d'arrivée	PC 2	D143	2,1		65,2	16:37	16:53
	Féminines	ème-4ème Cat /			65,2	16:37	16:53
crois. D143/D943/D604	Tout droit	D604	3	N° 1 (2s)	68,2	16:42	16:58
ANOYE - D604	TàG	D604	7,3		75,5		
D604	M 3	D604	1,5		73,3	16:53	17:11 17:14
crois. D604/D7	TàD	D7	0,1	N° 2 (1s)	77,1	16:55 16:55	17:14
D7	TàD	D207	1,2	N° 3 (1s)	78,3	16:57	17:14
D207	TàD	D943	7,8	N° 4 (1s)	86,1	17:09	17:16
SIMACOURBE	I AD	D943 D943	7,0	11 7 (13)	86,1	17:09	17:29
crois. D943/D104	TàG	D104	0,5	N° 5 (1s)	86,6	17:09	17:30
LALONGUE - D104	DANGER	Terre-plein central	4,5	, ,	91,1	17:09	17:38
D104	!	sur 100m	0,1	N°6 (1s)	91,1	17:16	17:38
crois. D104/D228	TàD	D228	0,1	N°7 (1s)	91,5	17:17	17:38
GAYON - D228	140	D228	3,2	1 (10)	94,7	17:22	17:44
crois. D228/D143	TàD	D143	1	N°8 (1s)	95,7	17:23	17:46
LESPIELLE - ARRIV			2,1	1. 0 (10)	97,8	17.23 17:26	17:49
			= , ·	9 signaleurs	J., J	11.20	11170
				o orginaleuro	I		

Tour du MADIRAN 2024

Etape 2. MADIRAN/MADIRAN

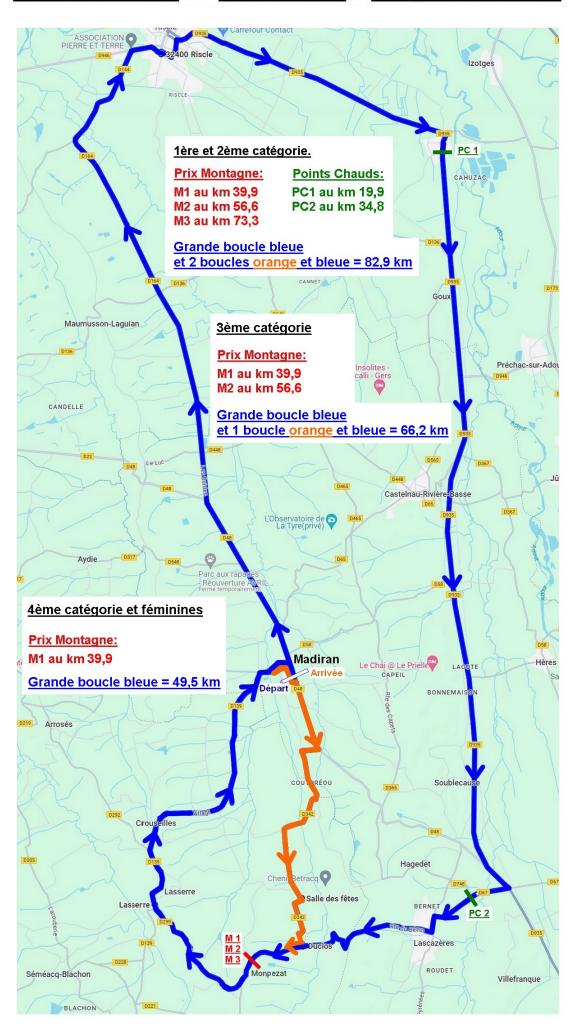


4ème cat et féminines :

3ème cat : 1ère et 2ème cat :

Boucle bleue et verte ; 49,2 km

Tour du Madiran 2024 Etape 2 Dimanche 07 Avril.						Vitesse moy.heure 01:00	Vitesse moy.heure 01:00
MADID	MADIRAN / MADIRAN				09:30	40	
MADIR	AN / WA	DIRAN	3ème/4ème	Catégories	09:32		moy.heure 01:00 35 Horaire 09:32 09:38 09:45 09:50 09:52 09:56 10:03 10:04 10:06 10:11 10:13 10:13 10:14 10:15 10:23 10:28 10:30 10:34 10:36 10:36 10:41 10:43
Lieu	Obs	Route / obs.	Distance	Poste signaleur	Kms	Horaire	Horaire
Madiran	Départ	Mairie - D48			0	09:30	09:32
D48 - Saint-Lanne	TàD	D348-D164	3,6		3,6	09:35	09:38
Intersection avec D136		D164	4		7,6	09:41	09:45
D164	TàG	D144	3,2	N° 9 (1s)	10,8	09:46	09:50
Croisem. domaine Piron	rester sur	D144	1,4	N°10(1s)	12,2	09:48	09:52
D144	TàD	D262	2,2	N° 11 (1s)	14,4	09:51	09:56
D262	TàD	D946	3,7	N° 12 (1s)	18,1	09:57	10:03
Saint-Mont		D946	1		19,1	09:58	10:04
Château d'eau - D946	M 1	1 ^{er} et 2ème Cat 3 et 4ème Cat	0,8		19,9	09:59	10:06
Cheminées Tortigue	PC 1	D946	3,1		23	10:04	10:11
Riscle	TàD	rue des Marronniers	1,1	N° 13 (1s)	24,1	10:06	10:13
rue des Marronniers	en face	rue de la Menoue	0,2	N° 14 (1s)	24,3	10:06	10:13
rue de la Menoue		"Vivadour"	0,7		25	10:07	10:14
"Vivadour"	TàG	Balembitz-plaine	0,3	N° 15 (1s)	25,3	10:07	10:15
Cannet	TàD	D136	4,6	N° 16(1s)	29,9	10:14	10:23
D136	TàD	D164	3,2	N° 17 (1s)	33,1	10:19	
vignobles Brumont	PC 2	D164	1,2		34,3	10:21	10:30
D164	TàG	D144	2	N° 9 (1s)	36,3	10:24	10:34
D144	M 2	1 ^{er} et 2ème Cat 3 et 4ème Cat	1,1		37,4	10:26	10:36
D144	TàG	vers domaine Piron	0,3	N°10 (1s)	37,7	10:26	10:36
Maumusson-Laguian	TàG	D136	2,6	N° 18 (1s)	40,3	10:30	10:41
D136	TàD	D164-D348	1,3	N° 17 (1s)	41,6	10:32	10:43
D348	TàG	D48 St Lanne	4	N° 19 (2s)	45,6	10:38	10:50
Madiran	Arrivée.	1ère et 2ème Cat. 3ème et 4ème Cat.	3,6		49,2	10:43	10:56



Tour du Madiran 2024 Etape 3 Dimanche 07 Avril.						Vitesse moy / heure 01:00	Vitesse moy / heure 01:00
MADIDA	AN / MAT		1ère/2ème	Catégories	15:00	40	
IVIADIRA	MADIRAN / MADIRAN		3ème/4ème Catégories		15:02		35
Lieu / obs.	Obs	Route / obs.	distance	Poste signaleur	Kms	Horaire	Horaire
Madiran	Départ	Mairie - D48			0	15:00	15:02
D48 - Saint-Lanne	TàD	D348 - D164	3,6		3,6	15:05	15:08
crois. D164/D144	TàD	D144	7,2		10,8	15:16	15:20
crois. D144/D946	TàD	D946	2,2	N° 20 (1s)	13	15:19	15:24
RISCLE - D946	TàD	rue des Marronniers	0,4	N° 13 (1s)	13,4	15:20	15:24
rue des Marronniers	TàG	rue de la Poste	0,2	N° 14 (1s)	13,6	15:20	15:25
rue de la poste	TàD	av. de la gare - D26	0,1		13,7	15:20	15:25
av. de la gare - D26	TàG	rue des acacias	0,1		13,8	15:20	15:25
rue des acacias	TàD	D935	0,4	N° 21 (1s)	14,2	15:21	15:26
CAHUZAC/adour	PC 1	D935	5,7		19,9	15:29	15:36
crois. D935/D67	TàD	D67	14,1		34	15:51	16:00
D67 - Ets Verdier	PC 2	D67	0,8		34,8	15:52	16:01
Rd-pt D67/D48	TàG	D48	0,8	N° 22 (1s)	35,6	15:53	16:03
LASCAZERES D48	TàD	D67-D142	0,3		35,9	15:53	16:03
MONPEZAT - D142	M 1	D142	4		39,9	15:59	16:10
crois. D142/D299	TàD	D299	0,5		40,4	16:00	16:11
crois. D299/D139	TàD	D139	2,5	N° 23 (1s)	42,9	16:04	16:15
crois. D139/D66/D58	TàD	D58	5,8		48,7	16:13	16:25
MADIRAN - D58	TàD	D48	0,6	N° 24 (1s)	49,3	16:13	16:26
MADIRAN - ARRIVEE	- 4ème Cat	égorie et Féminines	0,2	` ,	49,5	16:14	16:26
crois. D48/D648	TàD	D648	1,5	N° 25 (1s)	51	16:16	16:29
D648	TàD	D342	1,2		52,2	16:18	16:31
BETRACQ - D342		D342	2,3		54,5	16:21	16:35
crois. D342/D142	TàD	D142	1,1	N° 26 (1s)	55,6	16:23	16:37
MONPEZAT - D142	M 2	D142	1		56,6	16:24	16:39
crois. D142/D299	TàD	D299	0,5		57,1	16:25	16:39
crois. D299/D139	TàD	D139	2,5	N° 23 (1s)	59,6	16:29	16:44
crois. D139/D66/D58	TàD	D58	5,8	- ()	65,4	16:38	16:54
MADIRAN - D58	TàD	D48	0,6	N° 24 (1s)	66	16:39	16:55
MADIRAN - AR			0,2	11 21 (10)	66,2	16:39	16:55
crois. D48/D648	TàD	D648	1,5	N° 25 (1s)	67,7	16:41	16:58
D648	TàD	D342	1,3	14 20 (13)	68,9	16:43	17:00
BETRACQ - D342	Tab	D342	2,3		71,2	16:46	17:04
crois. D342/D142	TàD	D142	1,1	N° 26 (1s)	72,3	16:48	17:04
MONPEZAT - D142	M 3	D142	1, 1	14 20 (13)	73,3	16:49	17:07
crois. D142/D299	TàD	D299	0,5		73,8	16:50	17:07
crois. D299/D139	TàD	D139	2,5	N° 23 (1s)	76,3	16:54	17:12
crois. D139/D66/D58	TàD	D58	5,8	14 20 (13)	82,1	17:03	17:12
MADIRAN - D58	TàD	D48	0,6	N° 24 (1s)	82,7	17:03	17:23
				14 24 (15)			
MADIRAN - ARRIV	⊏⊏ - Tere e	L Zerne Gategorie	0,2		82,9	17:04	17:24

9 signaleurs